



PAROISSE SAINT JEAN PAUL II EN BOCAGE ☎ 05 49 65 68 08
FRATERNITE DU HAUT BOCAGE MESSAGE DU 6 OCTOBRE 2019



Confirmation

INFOS

Souvenons-nous :
René BOUTIN, 89 ans
René MARQUIS, 89 ans

Ce dimanche 6 octobre, confirmation à Bressuire pour les trois paroisses du bocage. 3 jeunes de la paroisse Saint Jean Paul II sont confirmés.

Préparation liturgique :
pour le 20 octobre, N°1
pour le 27 octobre, N°2

Soirées conviviales :
les dimanches 6 octobre, salle du Virollet
et 20 octobre, salle du Bourgneuf.

Lundi 14 octobre, les équipes du Rosaire des fraternités de l'Argentonnois et du Haut Bocage se retrouvent à 15h00, église St Melaine avec la messe célébrée par le Père Jacques. Ne pas oublier son livret. Le café clôturera cette soirée.

Mardi 15 octobre à 9h45, réunion de l'équipe locale d'animation de la communauté locale St Melaine au presbytère.

Mercredi 16 octobre, à 20h30
rencontre des équipes de baptême
à St Melaine Nueil les Aubiers

Concert à Moutiers-sous-Argenton (Eglise)
12 et 13 octobre 2019 Organisé par
l'association « Pleins Jeux »
Pour fêter les 10 ans de l'orgue
Samedi à partir de 15h45
Dimanche à partir de 14h (Orgue, Bombarde,
Chorale : Requiem de Mozart)



Jeudi 17 octobre, à 20h00, conseil paroissial à St Melaine.

Samedi 12 octobre,
salle du Virollet,
Collecte de sang de
8h30 à 11h30



" Si vous aviez de la foi, gros comme une graine de moutarde, vous auriez dit à l'arbre que voici : " Détachine-toi et va te planter dans la mer. " » Luc 17,6

<http://www.poitiers.catholique.fr/paroisse-saint-jean-paul-ii-en-bocage>
communicationjp2@gmail.com





Fraternité du Haut Bocage
Planning des messes
et assemblées de prières
Octobre - Novembre 2019



	St Melaine	St Hilaire	St Pierre et P	St Clémentin	Equipes
6 Octobre	11h00	9h30 AP	18h00		N°11
13 Octobre	11h00	9h30 AP			N°12
20 Octobre	11h00	9h30 AP			N°1
27 Octobre	11h00	9h30 AP			N°2

Toussaint	11h00			18h00	N°3
3 Novembre	11h00	9h30 AP			N°4
10 Novembre	11h00	9h30 AP			N°5
11 Novembre		10h15			AC
17 Novembre	11h00	9h30 AP			N°6
24 Novembre	9h30 AP	11h00			N°7

La liturgie se prépare 15 jours avant la cérémonie

Ce calendrier peut être modifié selon la disponibilité des prêtres

Comment s'y retrouver dans le calendrier ?

Arrivant sur la paroisse, après consultation, j'ai proposé des modifications. Vous trouverez des messes à 11h00 et d'autres à 9h30. Cela me permet de célébrer deux fois. Les autres prêtres célébreront une fois par dimanche. En cas d'empêchement ou maladie, les remplacements seront plus faciles à gérer. Trois pôles sont établis avec une eucharistie ou une assemblée de prières : Mauléon, St Melaine printemps, été (St Hilaire avec les froids) et Argenton à 9h30.

Pour suivre les temps liturgiques, le nouveau calendrier sera établi pour Les temps de Noel jusqu'au carême. Des habitudes évolueront parfois avec des renoncements. Soyez assurés que cela est prévu pour le bien de tous et pour permettre au plus grand nombre de participer au repas du Seigneur. Nous avons besoin de ce pain quotidien cité dans le Notre Père.

Père Jérôme de la Roulière, curé